



**PRÉFET
DU DOUBS**

Liberté
Égalité
Fraternité

Préfet du Doubs

dossier n° DP 025 156 24 L0023

date de dépôt : 02 décembre 2024

demandeur : **SAS AMATERASU**, représentée par
Monsieur CACIO Antoine

pour : **Réalisation d'une centrale photovoltaïque
au sol pour une production d'électricité
d'environ 2.9 GWh/an**

adresse terrain : **Tire-Oreille, à Pays-de-Clerval
(25340)**

DDT du Doubs
5 Voie Gisèle Halimi
BP 91169
25003 BESANÇON cedex
Affaire suivie par :
Isabelle VUILLE
03 39 59 55 89

**DREAL de Franche-Comté -
MRAE
5 voie Gisèle Halimi
25000 BESANCON**

**CONSULTATION
DES PERSONNES PUBLIQUES,
SERVICES OU COMMISSIONS INTERESSEES**

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un dossier relatif à la demande susvisée..

« Ce dossier de PC est soumis à étude d'impact en vertu des articles L 122-1 et suivants du code de l'environnement, et notamment de l'article R 122-2 du Code de l'environnement.

Il est de ce fait soumis à démarche d'évaluation environnementale, qui prévoit l'obtention préalable d'un avis de l'autorité environnementale. C'est pourquoi je vous invite à donner votre avis sous la forme demandée par l'annexe au présent bordereau. »

Votre avis, s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé en droit et en fait pour pouvoir être légalement repris dans l'arrêté.

Fait, le 23 janvier 2025

L'Instructeur - Isabelle VUILLE

ANNEXE AU BORDEREAU E CONSULTATION DE LA DREAL
EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS SOUMIS A ETUDE D'IMPACT

Le pétitionnaire **SAS AMATERASU** a déposé le **2 décembre 2024** un dossier de déclaration préalable référencé **DP02515624L0023** concernant le projet de création d'une **centrale solaire photovoltaïque au sol sur la commune de Pays-de-Clerval (Santoche)** dans le département du Doubs.

Ce dossier comporte une étude d'impact au titre des articles L.122-1 et suivants du code de l'Environnement.

Le dossier est complet.

Conformément au décret 2009-496 du 30 avril 2009, la DREAL est, pour le compte du Préfet de Région, chargée de rédiger l'avis de l'autorité environnementale de ce dossier. Par conséquent, je sollicite de votre part l'**avis de l'autorité environnementale**. Cet avis sera joint au dossier d'enquête publique concernant l'opération.

Je vous invite par ailleurs à me transmettre **votre avis technique**.

Le service instructeur de la DDT a consulté les services listés ci-dessous :

CDPENAF
DREAL – MRAE
ERNF
ARMEE DE L'AIR
AVIATION CIVILE
ETAT MAJOR METZ
SYDED
ENEDIS
SDIS
DRAC ARCHEOLOGIE PREVENTIVE
ARS
DREAL / UD25-70-90
APRR

COMMUNES

Pays-de-Clerval
Anteuil
Branne
Fontaine-les-Clerval
Gondenans-Montby
L'Hopital-Saint-Lieffroy

Pompierre-sur-Doubs

Rang

Roche-les-Clerval

Sint-Georges-Amont

Soye

PETR Scot Doubs Central

Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes